

Vous pouvez faire circuler...

Bonsoir,

Vous savez tous que j'occupe depuis cette rentrée la fonction de Principal d'un Collège dit "difficile", classé "Ambition Réussite". 82% des élèves sont issus de catégories socioprofessionnelles très défavorisées. Un Collège ghetto, avec ses problèmes quotidiens, et les problèmes de violence dans le quartier.

Je suis très fier d'avoir travaillé pendant plusieurs années à Meaux, puis dans la banlieue de Lyon pendant 4 ans, et aujourd'hui ailleurs dans le Rhône. Fier d'être fonctionnaire de la République, d'assumer cette mission de service public tant décriée.

Ce soir, ma fierté m'a abandonné. J'ai honte. J'ai surtout honte de devoir affronter le regard des professeurs, des surveillants, des partenaires extérieurs, des parents d'élèves et des élèves.

Vous vous souvenez tous de la promesse de notre président de la République pour ne pas laisser les "orphelins de 16 heures" à la rue ?

Vous vous souvenez des annonces de M. Darcos, Ministre de l'Education nationale, à propos de la mise en place de l'accompagnement éducatif, ce dispositif devant accueillir tous les collégiens de 16 heures à 18 heures ?

La circulaire a paru au journal officiel le 13 juillet 2007. Je l'ai découverte en détails au moment même où je prenais mes fonctions au Collège X fin août, comme tous mes autres collègues Principaux de Collèges en Education prioritaire (près de 1500 Collèges dans toute la France).

Je me suis mis en quatre pour mettre en place ce dispositif, car je suis un fonctionnaire responsable. J'ai mis mes opinions de citoyen dans ma poche, et j'ai tout fait pour que ce dispositif soit un succès.

Je rappelle à tous que cet accompagnement éducatif devait concerner les élèves volontaires, encadrés par des enseignants volontaires.

Sur 365 élèves, j'ai réussi à en convaincre 225: 61,5 % de l'effectif total. La moyenne dans le Rhône tourne autour de 28 %.

Sur 47 enseignants, j'en ai convaincu 29. Je suis allé solliciter la MJC du quartier pour mettre en place un atelier de danse urbaine. J'ai sollicité le Centre social pour mettre conjointement en place l'aide aux devoirs, 3 fois par semaine. 100 % des élèves de 6ème étaient inscrits à cette dernière action. J'ai sollicité une compagnie artistique pour mettre en place un atelier d'écriture. Les professeurs ont ensuite proposé un atelier de sciences physiques, un club journal des collégiens, une activité escalade, trois groupes de soutien en mathématiques, deux groupes de soutien en français. J'étais en pourparlers avec un club d'échecs et un autre de rugby pour enrichir l'offre.

J'ai même réussi à débaucher un danseur de la maison de la danse, qui vient de partir pour le cirque du soleil à Las Vegas....

Tout cela a bien sûr un coût. Vous vous en doutez.

L'Inspection académique et le Rectorat nous ont transmis courant octobre 2007 une enveloppe d'heures pour les professeurs et les intervenants extérieurs (pour ces derniers, ces heures devaient être transformées en vacances, payées 15 € de l'heure).

Je disposais de 1476 heures. C'est à partir de cette enveloppe que je n'avais pas demandée que j'ai construit mon offre. J'ai informé les parents d'élèves, et le 12 novembre, les actions se sont mises en place. L'aide aux devoirs avait commencé dès le 20 septembre. Les élèves étaient pour la plus part d'entre eux très heureux.

Début décembre, j'ai mis en paiement auprès du Rectorat les heures effectuées en septembre, octobre et novembre: 398 heures.

Cet après-midi, mardi 29 janvier 2008, réunion officielle à l'Inspection académique. L'inspecteur d'Académie préside la réunion, flanqué de ses deux adjoints et de deux chefs de service. Configuration inhabituelle. Curiosité puis inquiétude.

L'Inspecteur d'Académie ne le dit pas explicitement, car nous sommes tous soumis au même devoir de réserve. "Le dispositif n'est pas supprimé, mais on a réduit la voilure". On a seulement supprimé les heures pour le faire fonctionner. Au lieu des 1476 heures, je n'en ai plus que 397 pour terminer l'année scolaire. Cela vient directement du Ministère. C'est identique dans toutes les Académies, l'Inspecteur d'Académie nous l'a confirmé, comme s'il voulait nous consoler. Tous mes collègues sont dans la même stupeur (40 Principaux de Collège abasourdis).

J'ai dépensé 1 heure de plus que ce à quoi j'ai droit. Et les heures effectuées en décembre et en janvier ne sont pour l'instant pas honorées (j'ai compté 221 heures pour ces 2 mois). Je n'en ai plus les moyens. C'est noble le bénévolat, mais, là, on atteint des limites...

Concrètement, dès lundi prochain, 4 février 2008, toutes les actions décrites ci-dessus s'arrêteront, faute de moyens. Je ne vous fais pas de dessin.

Oui, j'ai honte ce soir. Honte pour les élèves. Honte pour les parents d'élèves. Honte pour les profs. Honte pour les partenaires extérieurs. Je ne sais toujours pas comment je vais leur annoncer la chose.

Merci M. Sarkozy pour vos promesses péremptoires. Merci M. Darcos pour avoir démontré la crédibilité du système éducatif français.

Bonsoir les amis, vive la République.